



Sally Jewell Coxe, President, Bonobo Conservation Initiative

The Bonobo Peace Forest Conservation Concession

Les bonobos, espèce rare, en danger et vivant uniquement en RDC, sont de grands singes très fortement apparentés aux humains. Ils vivent dans la deuxième plus grande forêt tropicale contiguë au monde, qui est localisée dans le bassin central de la RDC. Ces dernières années, leur nombre a chuté de manière abrupte en raison de la chasse illégale, de la fragmentation de leur habitat et de la guerre. Le projet décrit dans la présente section a pour objectif la préservation d'environ 1,4 million d'hectares de forêt tropicale, en l'occurrence l'habitat fondamental des bonobos, grâce à la définition, en tant que concessions de conservation, d'un bloc stratégique de concessions de non-exploitation forestière. Il s'agit là d'une action sans précédent en RDC, mais qui a été possible grâce à l'instauration en 2002 du Code forestier de la RDC. La forêt en question fait office de lien vital entre les populations viables de bonobos et les réserves forestières communautaires qui se sont développées depuis 2002 et constituent le cœur de la *Bonobo Peace Forest*, cette dernière représentant une constellation de réserves susmentionnées et de zones de développement durable. En tant que concession de conservation pilote en RDC, ce projet fournira d'importants services environnementaux à l'échelon mondial, tels que la séquestration du carbone. Dans le même temps, il génèrera des recettes pour les gouvernements nationaux, provinciaux et locaux de la RDC, développera des moyens d'existence, des infrastructures ainsi qu'un appui humanitaire aux communautés locales, tout en préservant les habitats cruciaux, ce qui facilitera la survie à long terme des bonobos et favorisera la biodiversité forestière globale.

En 1994, l'homme d'État congolais visionnaire et défenseur de l'environnement, Roger Nkema-Liloo, ancien ambassadeur des Nations unies et principal architecte de la Charte mondiale de la nature des Nations unies (1982), ainsi que ses partenaires ont acheté les droits d'exploitation du bois dans cette zone en particulier afin de protéger la forêt de la menace exercée par l'exploitation industrielle du bois. Dans cette même optique, il s'est rallié en 2004 à la Bonobo Conservation Initiative ainsi qu'aux partenaires locaux pour mettre sur pied la Bonobo Peace Forest.